

## **Formulaire de demande d'utilisation de l'emblème**

Ce document est disponible à l'adresse suivante :  
<http://fr.unesco.org/creativity/convention/embleme>

Les organisateurs d'activités ponctuelles et à court terme telles que les spectacles, les expositions, les festivals pour les industries culturelles, les séminaires, les conférences, et les productions audio-visuelles sont invités à demander l'autorisation d'utiliser l'emblème seul de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* (l'emblème de la Convention de 2005). Les organisateurs d'activités peuvent également demander à placer l'activité sous le patronage de l'UNESCO, et donc pour l'autorisation d'utiliser l'emblème de la Convention associé au logo de l'UNESCO.

**L'emblème seul** (l'emblème de la Convention de 2005) est illustré ci-dessous :



**L'emblème associé** (l'emblème de la Convention de 2005 associé au logo de l'UNESCO) pour les activités placées sous le patronage de l'UNESCO est illustré ci-dessous :



Les activités proposées doivent être en rapport avec les principes et objectifs de la Convention, et aider à accroître la visibilité et la perception de la Convention et celles de la diversité des expressions culturelles. En outre, l'organisateur devrait être en mesure de démontrer qu'il possède une expérience professionnelle adéquate et une capacité suffisante pour organiser l'activité proposée.

L'autorisation et l'utilisation de l'emblème seul et de l'emblème associé sont réglementés par les *Directives opérationnelles sur l'utilisation de l'emblème de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* adoptées par la quatrième session ordinaire de la Conférence des Parties en juin 2013, et les *Directives concernant l'utilisation du nom, de l'acronyme, de l'emblème et des noms de domaine Internet de l'UNESCO* qui ont été approuvées par la Conférence générale de l'UNESCO en 2007. Ces documents peuvent être consultés à l'adresse : [http://www.unesco.org/bpi/pdf/directives\\_logo\\_c34\\_86\\_fr.pdf](http://www.unesco.org/bpi/pdf/directives_logo_c34_86_fr.pdf)

Afin d'appliquer pour l'utilisation de l'emblème seul ou pour le patronage de l'UNESCO dans le but d'utiliser l'emblème associé, veuillez remplir le **formulaire de demande d'utilisation de l'emblème**, ci-dessous et **l'envoyer à la Commission nationale concernée pour l'UNESCO ou à toute autre autorité nationale dûment désignée par la Partie sur le territoire de laquelle les activités prévues doivent se dérouler.**

Veuillez visiter les pages web pour trouver les adresses de contact pour chaque pays : XXX

Sur réception du formulaire de demande de l'utilisation de l'emblème complétée, la Commission nationale ou toute autre autorité nationale dûment désignée, évalueront la demande, et si elles sont d'accord, compléteront un formulaire d'appui. La Commission nationale ou toute autre autorité nationale dûment désignée enverront les deux formulaires à :

- Le Secrétariat de l'UNESCO dans le cas d'une demande de l'emblème seul ; ou
- La Directrice générale de l'UNESCO dans le cas d'une demande pour le patronage de l'UNESCO et de l'emblème associé.

Pour les demandes qui sont approuvées, l'organisateur recevra une lettre de :

- Le Secrétariat de l'UNESCO dans le cas d'une demande de l'emblème seul ;
- La Directrice générale de l'UNESCO, par l'intermédiaire de la Commission nationale ou de l'autorité nationale dûment désignée, dans le cas d'une demande pour le patronage de l'UNESCO et de l'emblème associé.

L'organisateur recevra le fichier électronique approprié contenant la version en haute résolution de l'emblème seul ou de l'emblème associé, ce qui lui permettra d'être reproduit sur le matériel d'information lié à l'activité, ainsi qu'un kit d'utilisation de l'emblème. Veuillez noter que l'emblème seul et l'emblème associé ne doivent pas être modifiés ou changés en aucune manière.

L'organisateur recevra également un **formulaire de rapport**, qui doit être rempli et envoyé à l'UNESCO au plus tard un mois après la fin de l'activité (six mois pour les publications et les productions audio-visuelles).

L'autorisation pour l'utilisation de l'emblème seul ou l'octroi du patronage de l'UNESCO et l'autorisation de l'utilisation de l'emblème associé se termine avec la fin de l'activité. Si l'activité se répète, une nouvelle demande devra être faite.

**Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions  
culturelles (Convention de 2005)**

**Formulaire de demande d'utilisation de l'emblème**

**1. Type de demande :**

L'emblème seul de la Convention de 2005

ou

Le patronage de l'UNESCO et l'utilisation de l'emblème associé  
UNESCO/Convention de 2005

**2. Nom de l'activité proposée :**

**3. Dates de début et de fin de l'activité proposée :**

**4. Lieu de l'activité proposée :**

**5. Nom et coordonnées de votre organisation :**

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Autres informations pertinentes :

**6. L'identité juridique de votre organisation et son numéro d'enregistrement officiel et légal :**

**7. Votre nom et vos coordonnées :**

Nom :

Adresse :

N° de téléphone :

Courriel :

Autres informations pertinentes :

**8. Description complète de l'activité proposée :**

**9. Les moyens financiers et techniques requis pour garantir la réussite de l'activité proposée sont-ils bien en place au moment de la demande ? Veuillez joindre des informations détaillées :**

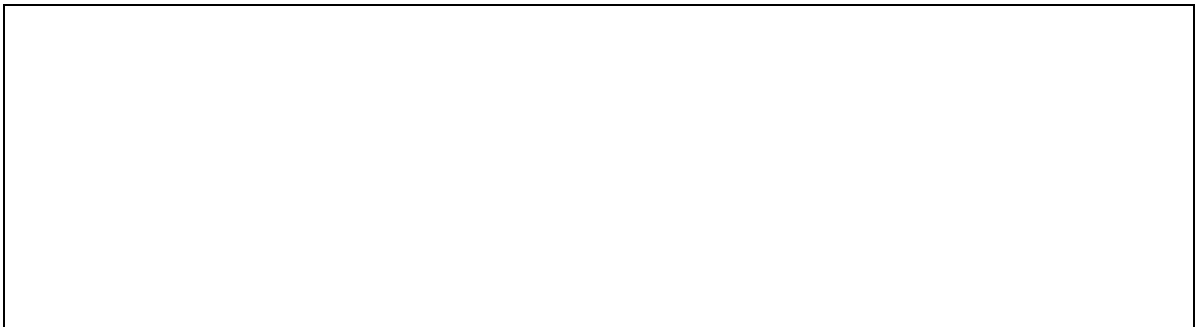
**10. Énumérez les supports publicitaires et/ou promotionnels sur lesquels l'emblème seul sera utilisé (Ex. lettres d'invitation, programmes imprimés, bannières, sites Web, etc...) :**

**11. Donnez les informations sur la portée de l'activité proposée (Ex. Est-ce que sa portée est d'ordre international, régional, sous régional, national ou local ?) Et le nombre de personnes qui seront atteintes :**

**12. Nombre de participants et public visé par l'activité proposée (Ex. Est-ce qu'ils sont des chercheurs/scientifiques/universitaires ; enseignants/éducateurs; étudiants/jeunes ; responsables politiques/décideurs/fonctionnaires ; organismes de développement tels qu'ONG ou OIG ; public au sens large etc. ?) :**



**13. Visibilité médiatique de l'activité proposée (Ex. Est-ce qu'il y aura de couverture médiatique, quel média et à quel niveau... ?) :**



**14. En quoi l'activité proposée répond-elle aux buts et objectifs de la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et comment respecte-t-elle les principes de la Convention ?**

**15. Veuillez préciser la ou les version(s) linguistique(s) dans laquelle/lesquelles l'emblème demandé sera utilisé pour l'activité proposée (l'utilisation de langues autres que les six langues officielles de l'UNESCO devra avoir été préalablement approuvée par l'UNESCO) :**

Arabe

Chinois

Anglais

Français

Espagnol

Russe

Autre – Précisez :

**16. Veuillez fournir en annexe des modèles et exemples de tous les supports promotionnels imprimés ou audiovisuels relatifs à l'activité proposée (œuvres cinématographiques, livres, bannières, affiches, invitations, etc...) dont on peut s'attendre qu'ils portent l'emblème demandé.**

**Signature et date :**

--

**Veillez envoyer, dûment rempli, ce formulaire de demande d'utilisation de l'emblème, ainsi que les pièces jointes, à la Commission nationale pour l'UNESCO concernée ou à toute autre autorité nationale dûment désignée par la Partie sur le territoire de laquelle les activités prévues doivent se dérouler.**